



Les Rencontres Départementales de l'Habitat et de l'Hébergement

3 juillet 2018



Programme de la matinée

9h30 - Mot d'accueil par M. LEFEBVRE,
Secrétaire Général de la Préfecture

9h35 – Ouverture, DDT/DDCS

9h50 - Table ronde n°1

Stratégie logement d'abord

10H40 - Table ronde n°2

L'accompagnement des copropriétés

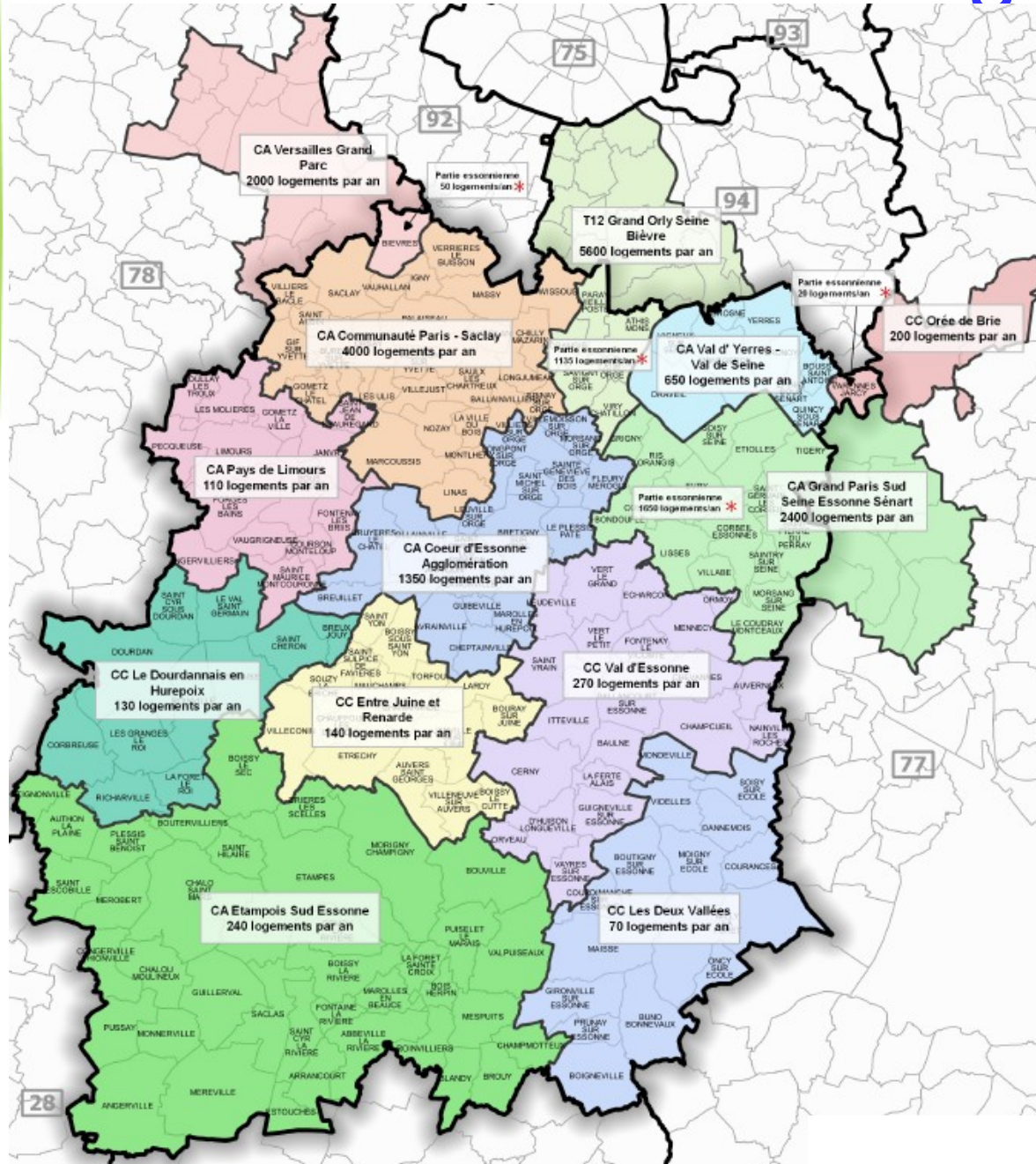


Les Rencontres Départementales de l'Habitat et de l'Hébergement 2017

**Développement de l'offre de
logements en Essonne ...**

**... une dynamique à
encourager et poursuivre**

Production de logements



- Objectif régional de production : 70 000 logements par an
- Actualisation des objectifs dans le cadre du SRHH entré en vigueur en décembre 2017
- Près de 9 800 logements à produire par an en Essonne
- Des besoins toujours présents du fait d'une forte tension du marché
- Des potentiels de construction territorialisés dans les territoires à forts enjeux



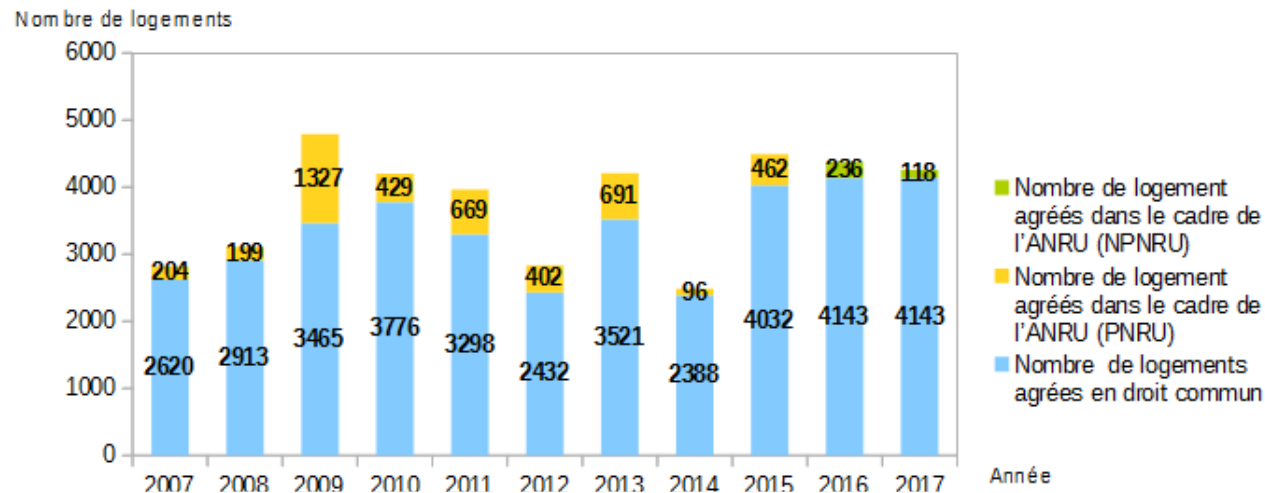
Une forte dynamique de production de logements sociaux en Essonne

*Reconquête de la mixité sociale
et rééquilibrage territorial*

Dynamique de production

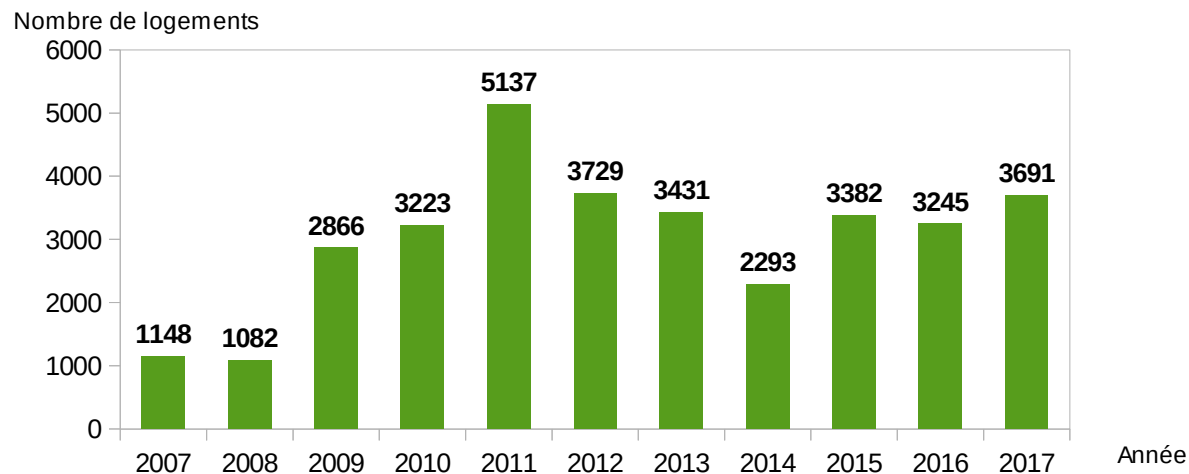
Logements sociaux (LLS) agréés entre 2007 et 2017

Evolution du nombre de logements agréés entre 2007 à 2017



Estimation du nombre de livraisons (sur la base des conventions APL signées)

Evolution du nombre de logements conventionnés entre 2007 à 2017



Dynamique de production

- Nombre de logements locatifs sociaux en Essonne : **138 607**
- Focus sur les agréments 2017 : **4 143 LLS**
 - dont : 1092 PLAI (26%) et 105 PLAI Adaptés
2143 PLUS (52%)
908 PLS (22%)
 - Situés à 75 % en communes en rattrapage au titre de l'art. 55 de la loi SRU
 - Représentant 14 % de la production régionale (30 132 agréments)
 - 80 % de la production en VEFA

Une dynamique à poursuivre

- **Maintien d'une production élevée en 2018 : objectif cible de 4 229 agréments répartis en 1 163 PLAI, 2 122 PLUS et 943 PLS**
- **Triennale 2017-2019 : des objectifs cumulés de 5 389 agréments sur les communes SRU déficitaires**
- **Dans le cadre privilégié que constituent les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) en cours d'élaboration, qui veilleront à un rééquilibrage territorial de l'offre de logements sociaux.**



Une dynamique partenariale à poursuivre

Les organismes de logements sociaux

Au 1^{er} janvier 2018

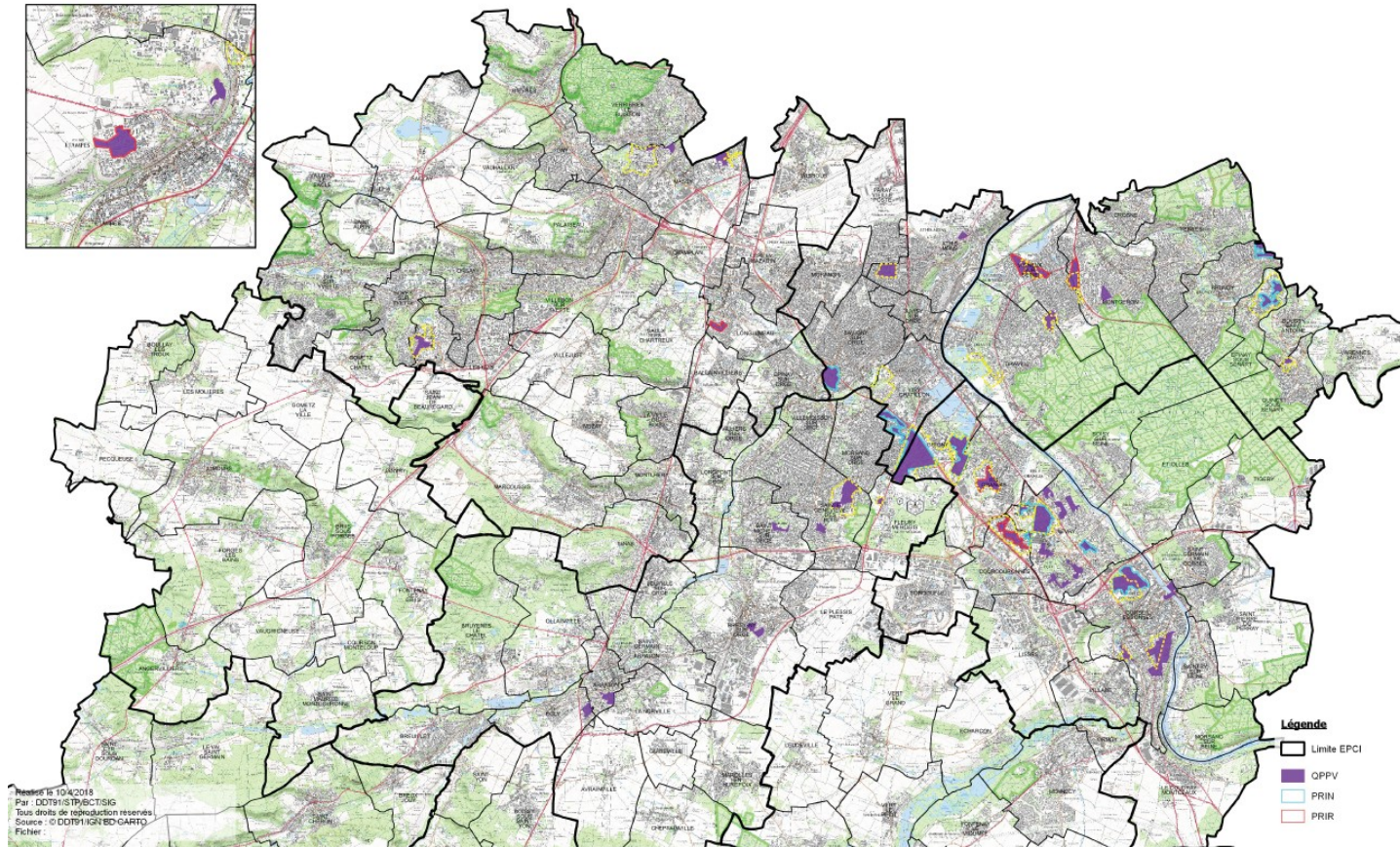
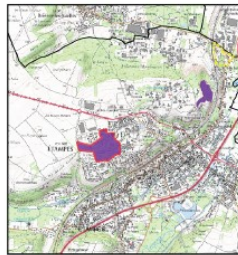
- Taux de logements sociaux par rapport aux résidences principales : **28 %** (*données Filocom 2017*)
- Age moyen du patrimoine : **30 ans**
- Nombre de bailleurs sociaux de type organismes HLM (ESH, OPH, SCIC) et SEM implantés en Essonne : **66** (130 en Île-de-France)
- 13 bailleurs sociaux indépendants intervenant en Essonne gérant à ce jour moins de 15 000 logements

Le projet de loi ELAN prévoit la fusion ou le regroupement des organismes disposant de moins de 15 000 logements. Le tissu des organismes de logements sociaux de l'Essonne, majoritairement structuré autour d'organismes nationaux, s'en verra ainsi consolidé.



Achèvement du PNRU et engagement du NPNRU

**une réponse nationale
exceptionnelle au bénéfice
de l'Essonne**



L'achèvement du PNRU

➔ Un programme en cours d'achèvement

- 24 quartiers bénéficiaires
- 1,86Md€ de travaux
- 595 M€ de sub ANRU

Le NPNRU

➔ Une dynamique partenariale à poursuivre

- 14 quartiers en Essonne (8 PRIN et 6 PRIR)
- Premières conventions en 2018



Rénovation du Parc Privé

**Une mobilisation importante
pour la réhabilitation
énergétique du parc privé de
logements**

Réhabilitation du Parc Privé

Des aides massives de l'Anah pour la réhabilitation de l'habitat privé :

- 2 930 logements améliorés et 11,8 M€ engagés
- Gain moyen de 37 % sur la consommation énergétique
- Importante mobilisation des collectivités essonniennes :
 - ✓ 89 % des logements subventionnés l'ont été en périmètre d'OPAH
 - ✓ 7 dispositifs d'OPAH, 7 plans de sauvegardes et 3 POPAC en cours ou en phase d'élaboration

SUBVENTIONS ANAH	2013	2014	2015	2016	2017
Crédits engagés (en M€)	1,8	2,7	5,5	10,3	11,8
Paielements (en M€)	2,2	2,7	4,1	4,8	7,2
Nombre de logements subventionnés					
Nombre total de logements traités	1 063	395	3 967	5 631	2 930
Copropriétés en difficulté – aide aux syndicats (logts)	904	53	3 513	5 275	2 428
Dont : logements indignes ou dégradés	11	9	16	10	18

De forts enjeux pour 2018 :

- Augmentation des objectifs de l'Anah
- Une attention particulière portée à la situation des copropriétés en difficulté
- L'Anah pleinement mobilisée dans le dispositif Action Cœur de Ville

Programme de la matinée

9h30 - Mot d'accueil par M. LEFEBVRE,
Secrétaire Général de la Préfecture

9h35 – Ouverture, DDT/DDCS

9h50 - Table ronde n°1

Stratégie logement d'abord

10H40 - Table ronde n°2

L'accompagnement des copropriétés

Table ronde n°1 :

Présentation du plan « logement d'abord »

- **Intervention DIHAL**

→ *Alexandra Menis*
(*Cheffe de projet hébergement/logement*)

- **Intervention DRIHL**

→ *Caroline Nigon*
(*Chargée de mission « intermédiation locative »*)

- **Intervention DDCS**

Table ronde n°2 :

L'accompagnement des copropriétés

- **Dispositifs d'accompagnement des copropriétés – l'exemple du POPAC de la CA Coeur d'Essonne Agglomération**
 - *Francois Cholley (Vice-Président CACEA)*
 - *Camille Vimont (CACEA)*
- **Présentation des perspectives d'intervention en portage de lots sur la copropriété Ed. Bonté à Ris-Orangis**
 - *Sandra Blondet (I3F)*
 - *Valérie Helwig (Mairie de Ris-Orangis)*
- **Présentation des outils de connaissance des copropriétés**
 - *Mathilde Agussol (DRIHL)*

MERCI
POUR VOTRE ATTENTION